



- AC1 - Monuments historiques**
 périmètre de protection de rayon 500 mètres
 Monument Historique
- EL3BIS - Extraction des matériaux à moins de 11,70 m de la limite des rivières domaniales et des canaux**
 zone de protection
- I3 - Canalisations de gaz**
 zone de passage
- I4 - Lignes électriques**
 zone de passage
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers**
 Zone jaune
 Zone orange
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques**
 zone d'exploitation
- T1 - Voies ferrées**
 zone de protection
- T7 - Extérieur des zones de dégagement**
 zone de protection - Altitude max. de 460 m NGF



maître d'ouvrage :
Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
Commune de Wilwisheim

PLU ARRETE

Vu pour être annexé à la délibération du
 en date du

A , le
 M. , .

Document de travail
Version du 23 août 2018

conduite d'études :
OTE Ingénierie
Géomètre Expert ANDRES



1:5 000